

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance

Conseil municipal de Sombacour

du 3 juillet 2020

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, GUY Fabienne, GUYON Michèle, KOGLER Elisabeth, VILLA-FAIVRE Michaëlle.

Messieurs AMEIL Michaël, BAUD Alain, BAUD Jacques, HENRIET Noël, KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, ROGNON Vincent, Frédéric TOUBIN, Fabrice VILLAME.

Auditeur présent :

Secrétaire de séance : Mr KALLAL Ahmed.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mme JEANNIN Maryse Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

La séance se déroule à la salle des fêtes.

Début de séance à 21h00.

1 – ELECTION DU MAIRE

Parmi les des membres présents au conseil, soit 15 conseillers, le plus âgé Mr. PRENCIPE Michel, prend la présidence et constate le quorum atteint ; il peut être procédé à l'élection du maire.

Mr TOUBIN Frédéric est élu MAIRE au premier tour avec 12 voix et 3 blancs.

2 – ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Mr TOUBIN Frédéric Maire,
le conseil fixe le nombre des adjoints à trois, et procède à l'élection.
Mr KALLAL Ahmed élu 1ère adjoint au 1er tour avec 13 voix pour et 2 blancs.
Mme GUYON Michèle élue 2ème adjoint au 1er tour avec 15 voix.
Mr VILLAME Fabrice élu 3ème adjoint au 1er tour avec 12 voix pour et 3 blancs.

3 – CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

En application de l'article L 273.11 du code électoral, les conseillers communautaires des communes de moins de 1000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints soit :

Mr TOUBIN Frédéric et Mr KALLAL Hamed sont désignés conseillers communautaires.

La séance est levée à 22h00.